

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°18 du 08 août 2002 - 3 pages

Cultures Légumières
lutte raisonnée

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR

Les populations de pucerons verts sont toujours observées à des niveaux faibles.

Les populations de pucerons noirs sont en diminution cette semaine. Leur présence est très sporadique.

Le parasitisme par les champignons entomophthorales (pucerons mycosés) et par les micro-hyménoptères (pucerons momifiés) reste faible compte tenu des effectifs réduits de pucerons.

Les prédateurs sont toujours en nombre important. On observe essentiellement des punaises anthocorides et des coccinelles, avec la présence également de larves de chrysope.

FINISTERE

Les populations de pucerons verts sont à des niveaux très faibles voire absentes.

La présence des populations de pucerons noirs est réduite dans la plupart des parcelles.

Le parasitisme est peu présent.

Les populations de prédateurs sont bien représentées sur les lieux infestés. Essentiellement, on retrouve des punaises prédatrices.

ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts sont toujours à des niveaux très faibles.

Les populations de pucerons noirs sont également très peu présentes cette semaine.

Le parasitisme est faible.

Les prédateurs sont en nombre important sur les parcelles où les pucerons sont présents. On note surtout des punaises anthocorides.

Pour les 3 départements :

En général, il est inutile d'intervenir pour le moment, la régulation des faibles populations de pucerons devrait être assurée surtout par la prédation présente.

MALADIES

COTES D'ARMOR-FINISTERE

On observe toujours des taches de mildiou sur de nombreuses parcelles de drageons (principalement sur des parcelles d'artichauts violet et castel) ; les symptômes évoluent peu. En règle général, la situation reste saine. ***Symptômes à surveiller.***

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR-FINISTERE-ILLE ET VILAINE

L'activité de ponte des mouches est toujours faible. Aucune parcelle suivie ne dépasse les seuils de traitement.

D'une manière générale, aucun traitement contre la mouche n'est nécessaire. Pour les pépinières et les plantations récentes issues de graines non pelliculées et non protégées, ne traiter qu'en présence d'œufs à la surface du sol aux pieds des plants. Respectez les conditions d'utilisation des produits, notamment en enfouissant les produits de traitement de sol (CURATER, ONCOL S ...).

PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES

COTES D'ARMOR

Globalement, les ravageurs sont encore peu présents. On observe peu de pucerons cendrés et peu de chenilles défoliatrices.

Compte tenu des faibles populations de ravageurs, il est inutile d'intervenir pour le moment. Surveillez la présence des pucerons et des premières chenilles.



Prochain bulletin : 14 août 2002



Artichaut :

Faibles populations de pucerons.

Chou :

Pucerons en augmentation (Finistère). Premières chenilles défoliatrices.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : H. MARZIN
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382



FINISTERE

Les pucerons cendrés sont encore en augmentation et parfois localisés en foyers importants. Le parasitisme est bien présent (nombreux pucerons momifiés).
Les populations de chenilles de piérides (voir photos 1 et 2) restent encore limitées mais les adultes sont de plus en plus remarqués. Les chenilles de teigne font leur apparition par l'Ouest du département. Quelques chenilles de noctuelles sont présentes à l'Est du département (voir photo 3 et 3bis).
Dans la plupart des cas, il est inutile d'intervenir pour le moment. En cas de présence de foyers de pucerons, traitez localement avec un produit à base de Pyrimicarbe (PIRIMOR G...). En cas de présence simultanée de pucerons et de chenilles, préférez des produits à spectre plus large (voir bulletin n°13 du 3 juillet).

ILLE ET VILAINE

Les pucerons cendrés se stabilisent à un niveau faible avec de nombreux pucerons parasités (momies).
Suite aux pontes de la semaine dernière, les chenilles de noctuelles et de piérides sont en nette augmentation (voir photos). On observe les premières chenilles de teigne avec de nombreux adultes.
Dans la plupart des cas, il est inutile d'intervenir pour le moment. Surveillez la présence des chenilles notamment au cœur des choux.

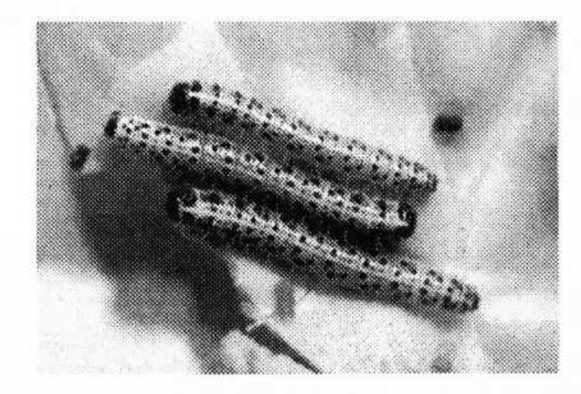


Photo 1 : larves de piéride du chou (*Pieris brassicae* L.).
Chenilles gris-verdâtre de 45mm environ avec 3 lignes longitudinales et des points noirs bien visibles.

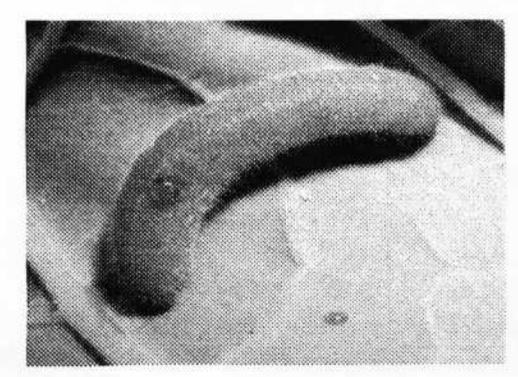


Photo 2 : larve de piéride de la rave (*Pieris rapae* L.).
Chenille verte de 45 mm environ.

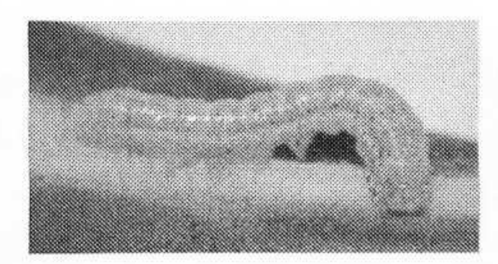


Photo 3 : jeune larve de noctuelle du chou (*Mamestra brassicae* L.).
Chenille verte avec des petits points noirs aux premiers stades larvaires.

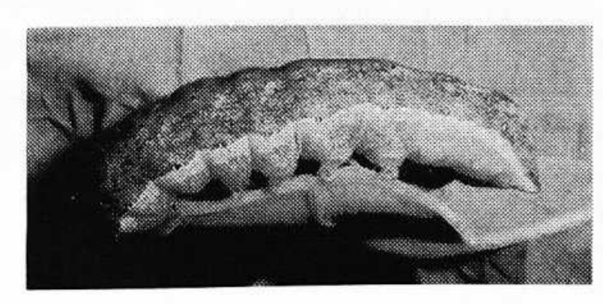


Photo 3bis : larve de noctuelle du chou (*Mamestra brassicae* L.).
Les chenilles deviennent ensuite plus foncées avec les flancs jaunâtres (40mm environ).

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

Pour ce bulletin, les données d'observation des ravageurs du chou (ci-dessus) sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques. Pour les préconisations spécifiques aux cultures biologiques voir ci-dessous.

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Compte tenu du faible niveau de ponte des mouches du chou pour l'ensemble des zones de production, la protection des parcelles n'est plus nécessaire pour le moment. Surveillez l'évolution des pontes dans les semaines à venir.

PUCERONS - TEIGNES - PIERIDES

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

En règle générale, compte tenu des faibles populations de ravageurs, il est inutile d'intervenir pour le moment. Les pucerons et les chenilles sont tout de même à surveiller.
En cas de présence d'œufs sur de nombreux plants ou de jeunes larves (voir photos du bulletin n°17 et photos ci-dessus), prévoir un traitement à base de Bt (Bacillus thuringiensis), plus efficace lors de l'éclosion des œufs et sur les premiers stades larvaires (voir liste des produits dans le bulletin n°13).

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR - FINISTERE

Les populations de pucerons verts restent à un niveau faible.
Les colonies de pucerons noirs sont toujours peu nombreuses. Les prédateurs sont bien présents, principalement représentés par des coccinelles et des punaises anthocorides.
En général, compte tenu des faibles populations de pucerons et de la présence des prédateurs, il est inutile d'intervenir.

Tableau 1 : Principaux fongicides sur Chou en traitement des parties aériennes (liste non-exhaustive) - juillet 2002

Matière active	Spécialités	Alternaria	Mildiou	Mycosphaerella	Phoma lingam	Rhizoctone	Rouille blanche	Sclérotiniose
Cuivre (sous différentes formes)*	Nombreuses spécialités							
Carbendazine	DEROSAL LIQUIDE			0,8 l/ha	0,8 l/ha	0,8 l/ha		
	PANTOR			0,8 l/ha	0,8 l/ha	0,8 l/ha		
Carbendazine + Iprodione	CALIDAN	3 l/ha		3 l/ha	3 l/ha	3 l/ha		
	PACHA	3 l/ha		3 l/ha	3 l/ha	3 l/ha		
Chlorothalonil	Nombreuses spécialités		(1)					
Difénoconazole	SCORE(2)	0,5 l/ha		0,5 l/ha				
Héxaconazole	ANVIL G			0,6 kg/ha	0,6 kg/ha	0,6 kg/ha	0,8 kg/ha	
	ANVIL LIQUIDE			0,6 l/ha	0,6 l/ha	0,6 l/ha	0,8 l/ha	
	RECIF			1kg/ha	1kg/ha	1kg/ha		
	SIENNE			1kg/ha	1kg/ha	1kg/ha		
Iprodione	ROVRAL AQUA FLO	1,5 l/ha		1,5 l/ha	1,5 l/ha	1,5 l/ha		1,5 l/ha
Mancozèbe	Nombreuses spécialités	(2)	(1) et (2)					
Procymidone	KIMONO							1,5 l/ha
	KIMONO PM							1,5 kg/ha
	SUMISCLEX							1,5 kg/ha
	SUMISCLEX LIQUIDE							1,5 l/ha
Tébuconazole	Nombreuses spécialités	(2)						
Thiophanate-methyl	TOPSIN			1,8 l/ha	1,8 l/ha	1,8 l/ha		

*** produits autorisés en Agriculture Biologique**

Spécialité non autorisée (case grisée)

Spécialité autorisée (dose d'application) (case blanche)

(1) Nombreuses spécialités autorisées en pépinières uniquement

(2) Nombreuses spécialités autorisées sur choux à inflorescence (chou-fleur et brocoli) uniquement